

18 février 2008

Schéma départemental des personnes handicapées

1^{er} Comité des Partenaires





Construire le Schéma départemental des personnes handicapées

Sommaire

Construire
Le schéma

Dresser le
contexte

Identifier les
principes

Définir un champ
d'action

Adopter une
méthodologie

Recenser les
conditions de
réussite

1

Construire le schéma départemental des personnes handicapées

- Tenir compte d'un nouveau contexte juridique, illustrer par quelques chiffres la situation d'aujourd'hui et faire un bilan du précédent schéma.
- Identifier les principes d'élaboration du schéma départemental pour mieux définir les axes de travail.
- Privilégier les déclinaisons opérationnelles et concrètes du schéma en définissant clairement son champ d'action.
- Considérer la méthodologie d'élaboration comme un élément clé du schéma.
- Partager des valeurs communes de travail.



Dresser le contexte d'élaboration du schéma départemental

Sommaire

Construire
Le schéma

Dresser le
contexte

Identifier les
principes

Définir un champ
d'action

Adopter une
méthodologie

Recenser les
conditions de
réussite

2

Le Contexte

Les évolutions de la loi

Quatre évolutions législatives majeures :

- Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.
- Loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.
- Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs.

Sommaire

Construire
Le schéma

Dresser le
contexte

Identifier les
principes

Définir un champ
d'action

Adopter une
méthodologie

Recenser les
conditions de
réussite

2

Le Contexte

La notion de handicap

« Constitue un handicap, ..., toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Article L. 114 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Sommaire

Construire
Le schéma

Dresser le
contexte

Identifier les
principes

Définir un champ
d'action

Adopter une
méthodologie

Recenser les
conditions de
réussite

2

Le Contexte

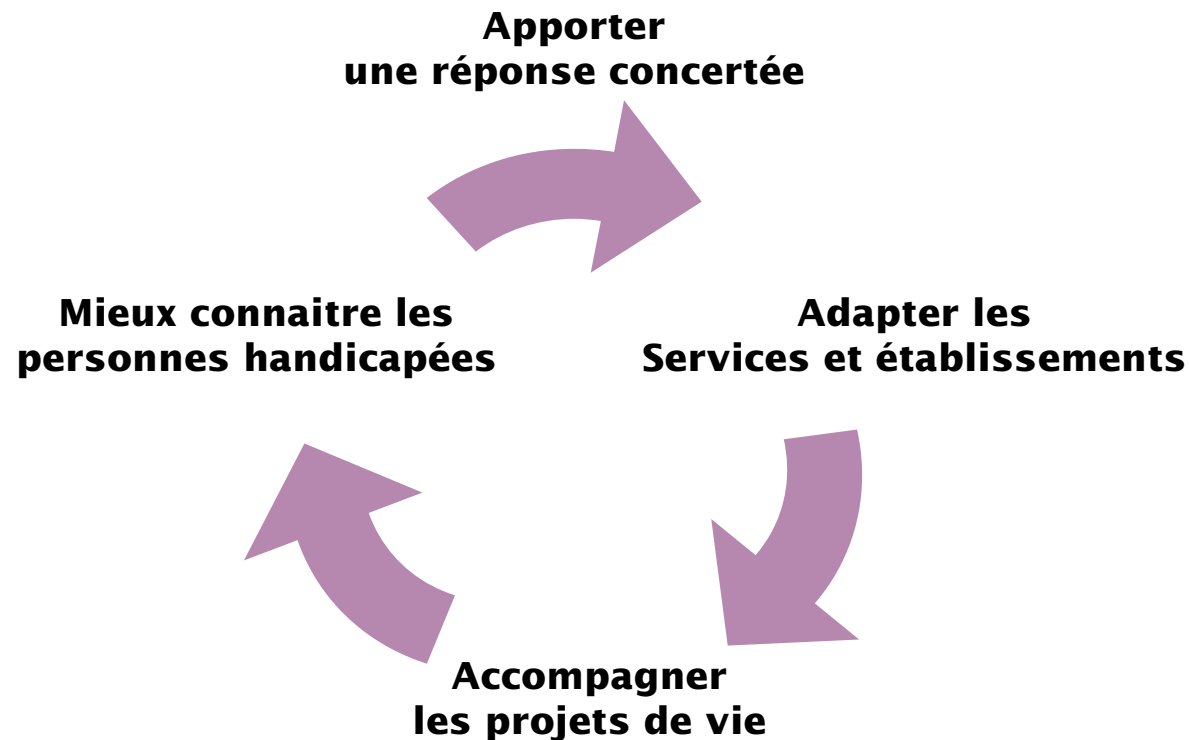
Quelques chiffres sur le handicap

- L'INSEE estime à 23 000 le nombre de personnes handicapées en Côte-d'Or.
- La Commission des Droits et de l'Autonomie prend 18 000 décisions par an.
- 14 000 personnes sont reconnues « travailleur handicapé ».
- 12 000 personnes handicapées bénéficient d'une pension ou d'une allocation (hors rente accident du travail).
- 3 700 places en établissements ou services pour enfants et adultes.

Le Contexte

Un bilan du précédent schéma

- Un précédent schéma orienté vers les services et établissements médico-sociaux.
- 10 orientations autour d'un cycle continu.



Sommaire

Construire
Le schéma

Dresser le
contexte

Identifier les
principes

Définir un champ
d'action

Adopter une
méthodologie

Recenser les
conditions de
réussite

2

Le Contexte

Un bilan du précédent schéma

Mieux connaître les personnes handicapées et apporter une réponse concertée à leur situation :

- **1^{ère} orientation** : créer une instance de suivi et de concertation large sur les politiques suivies en matière de handicap.
- **2^{ème} orientation** : disposer d'un lieu de connaissance cohérent, harmonisé et transversal.
- **9^{ème} orientation** : développer le travail en réseau et la concertation interinstitutionnelle.

Sommaire

Construire
Le schéma

Dresser le
contexte

Identifier les
principes

Définir un champ
d'action

Adopter une
méthodologie

Recenser les
conditions de
réussite

2

Le Contexte

Un bilan du précédent schéma

Mieux connaître les personnes handicapées et apporter une réponse concertée à leur situation.

1^{ère} orientation

Comité Départemental Consultatif
des Personnes Handicapées.

2^{ème} orientation

Listes d'attente (FAM, FO, FH, SAVS)
Recensement « amendements Creton »
Etat des lieux des SAVS
Système d'Information MDPH

9^{ème} orientation

Accueil de la petite enfance
Centre Ressources Autisme de Bourgogne

Sommaire

Construire
Le schéma

Dresser le
contexte

Identifier les
principes

Définir un champ
d'action

Adopter une
méthodologie

Recenser les
conditions de
réussite

2

Le Contexte

Un bilan du précédent schéma

*Adapter les services et les structures
d'hébergement à la diversité des besoins :*

- **6^{ème} orientation** : Adapter les structures d'hébergement à la diversité des besoins des personnes handicapées.
- **7^{ème} orientation** : Etudier de nouvelles modalités de contribution des personnes handicapées à leur frais d'hébergement et d'entretien.
- **8^{ème} orientation** : Optimiser le dispositif d'insertion professionnelle en CAT.

Sommaire

Construire
Le schéma

Dresser le
contexte

Identifier les
principes

Définir un champ
d'action

Adopter une
méthodologie

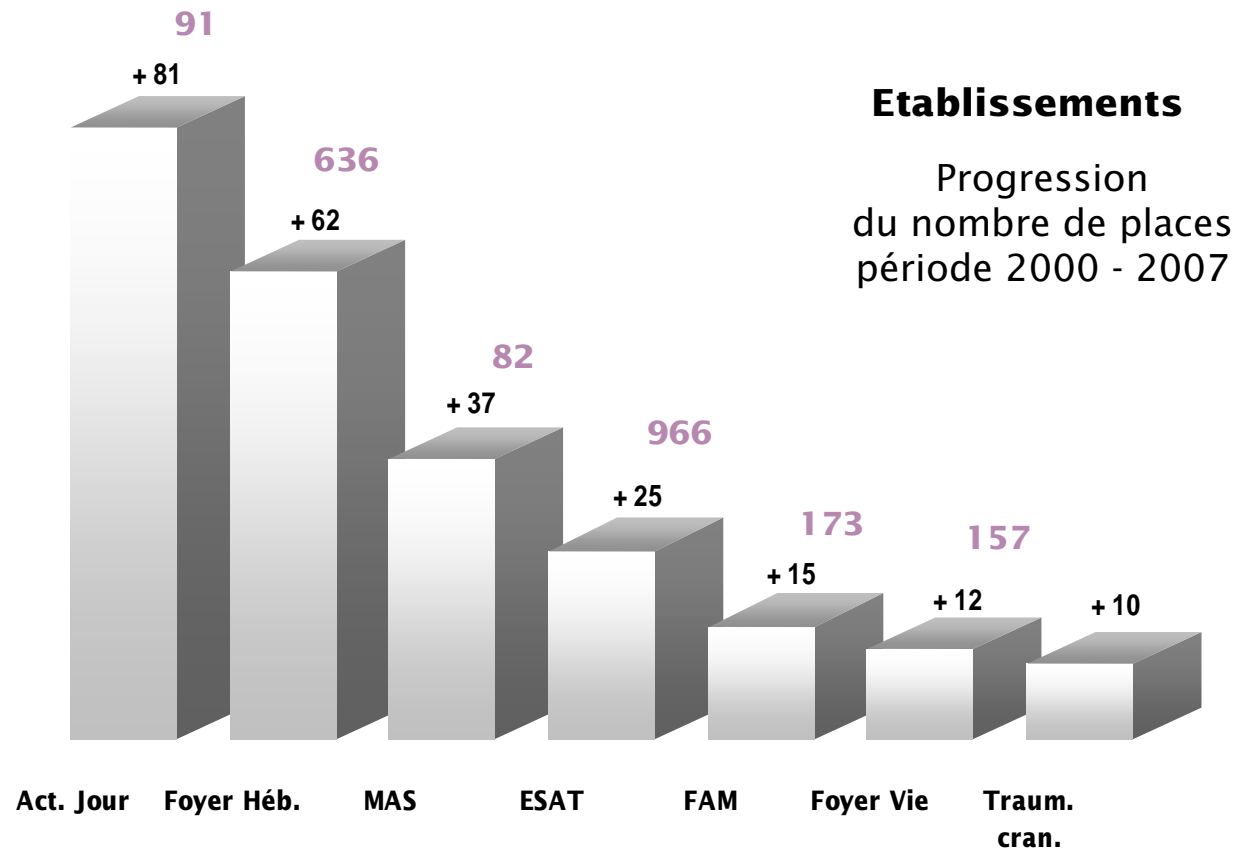
Recenser les
conditions de
réussite

2

Le Contexte

Un bilan du précédent schéma

*Adapter les services et les structures
d'hébergement à la diversité des besoins.*



Sommaire

Construire
Le schéma

Dresser le
contexte

Identifier les
finalités

Définir un champ
d'action

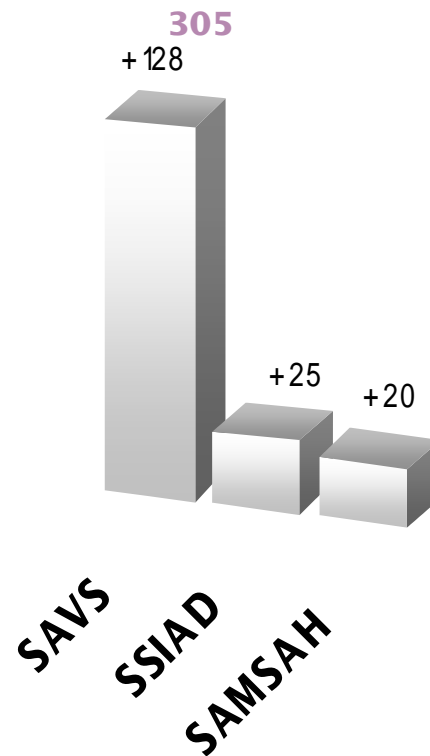
Adopter une
méthodologie

Recenser les
conditions de
réussite

2

Le Contexte Un bilan du précédent schéma

*Adapter les services et les structures
d'hébergement à la diversité des besoins.*



Services

Progression
du nombre de places
période 2000 - 2007

Sommaire

Construire
Le schéma

Dresser le
contexte

Identifier les
finalités

Définir un champ
d'action

Adopter une
méthodologie

Recenser les
conditions de
réussite

2

Le Contexte

Un bilan du précédent schéma

Accompagner les personnes handicapées dans leur projet de vie :

- **3ème orientation** : disposer de lieux d'accueil et d'information pour les personnes adultes handicapées, leur famille et les professionnels.
- **4ème orientation** : Adapter le cadre de vie pour favoriser l'autonomie des personnes handicapées.
- **5ème orientation** : Mieux accompagner la personne handicapée qui choisit de vivre à domicile.
- **10ème orientation** : Mieux accompagner les personnes handicapées de 60 ans et plus.

Sommaire

Construire
Le schéma

Dresser le
contexte

Identifier les
finalités

Définir un champ
d'action

Adopter une
méthodologie

Recenser les
conditions de
réussite

2

Le Contexte

Un bilan du précédent schéma

Accompagner les personnes handicapées dans leur projet de vie.

3^{ème} orientation

Maison Départementale des
Personnes Handicapées

4^{ème} orientation

Prestation de Compensation du Handicap
Adaptation Personnalisée de l'Habitat
Dispositif Départemental pour l'Autonomie
Charte Qualité avec les entreprises du bâtiment

Sommaire

Construire
Le schéma

Dresser le
contexte

Identifier les
finalités

Définir un champ
d'action

Adopter une
méthodologie

Recenser les
conditions de
réussite

2

Le Contexte

Un bilan du précédent schéma

Accompagner les personnes handicapées dans leur projet de vie.

5^{ème} orientation

Statut d'aidant familial
Services d'Aide à la personne

10^{ème} orientation

Schéma gérontologique
Etude de la pyramide des âges



Identifier les principes

Sommaire

Construire
Le schéma

Dresser le
contexte

Identifier les
principes

Définir un champ
d'action

Adopter une
méthodologie

Recenser les
conditions de
réussite

3

Identifier les principes

- Rechercher la cohérence et l'articulation avec les autres schémas départementaux et régionaux.
- Prévoir des actions concrètes et réalisables.
- Solliciter aussi bien les personnes que les organismes ou institutions.
- Approcher de manière globale la situation de la personne, non seulement du point de vue de son handicap mais aussi de son projet de vie.
- Privilégier l'approche inter-institutionnelle et interprofessionnelle.
- Veiller à l'articulation entre le sanitaire et le social.



Définir un champ d'action

Connaître les personnes handicapées. Définir un champ d'action

Territoires vécus

Sommaire

Construire
Le schéma

Dresser le
contexte

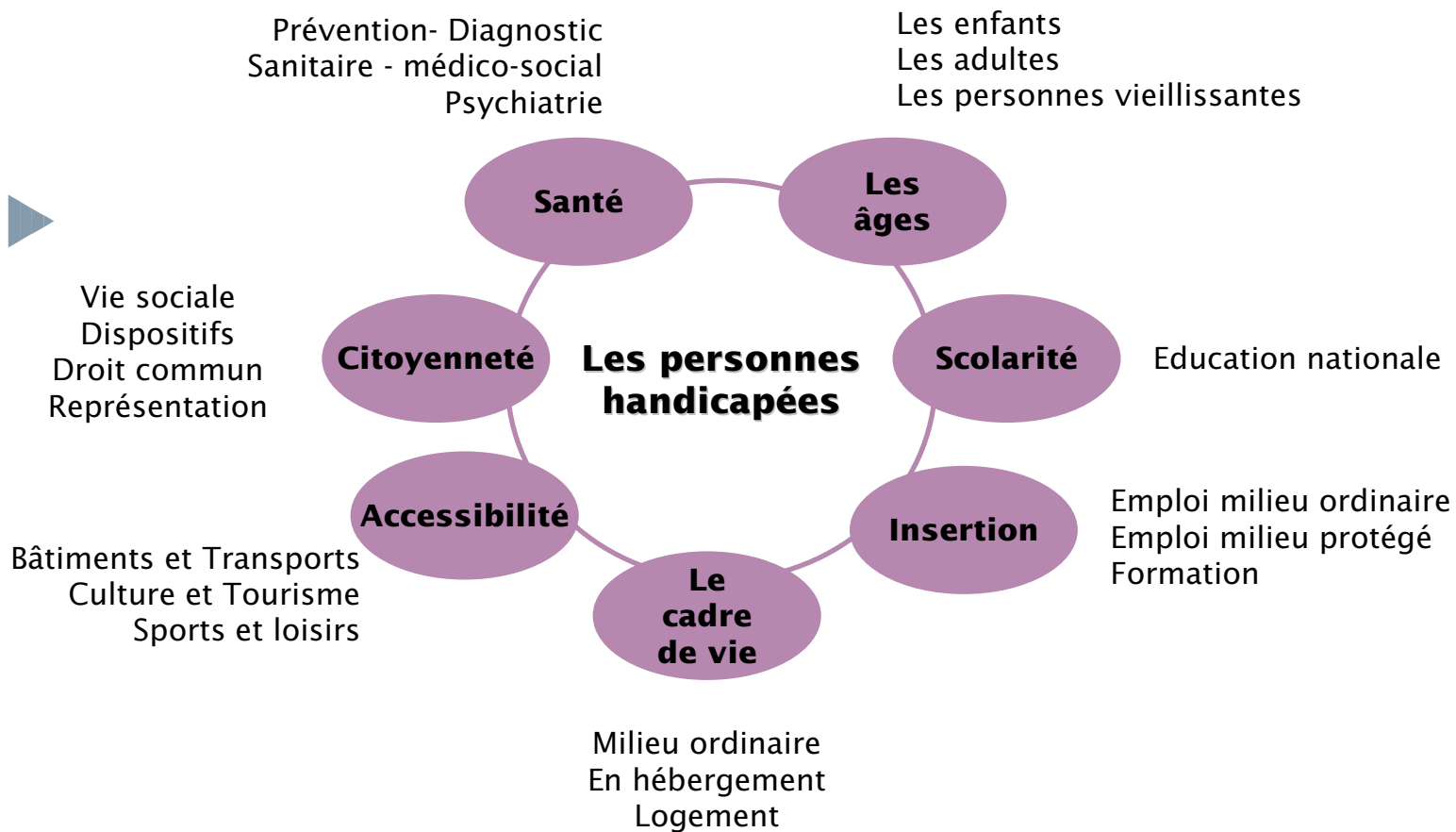
Identifier les
principes

Définir un champ
d'action

Adopter une
méthodologie

Identifier les
conditions de
réussite

4





Adopter une méthodologie

Sommaire

Construire
Le schéma

Dresser le
contexte

Identifier les
principes

Définir un champ
d'action

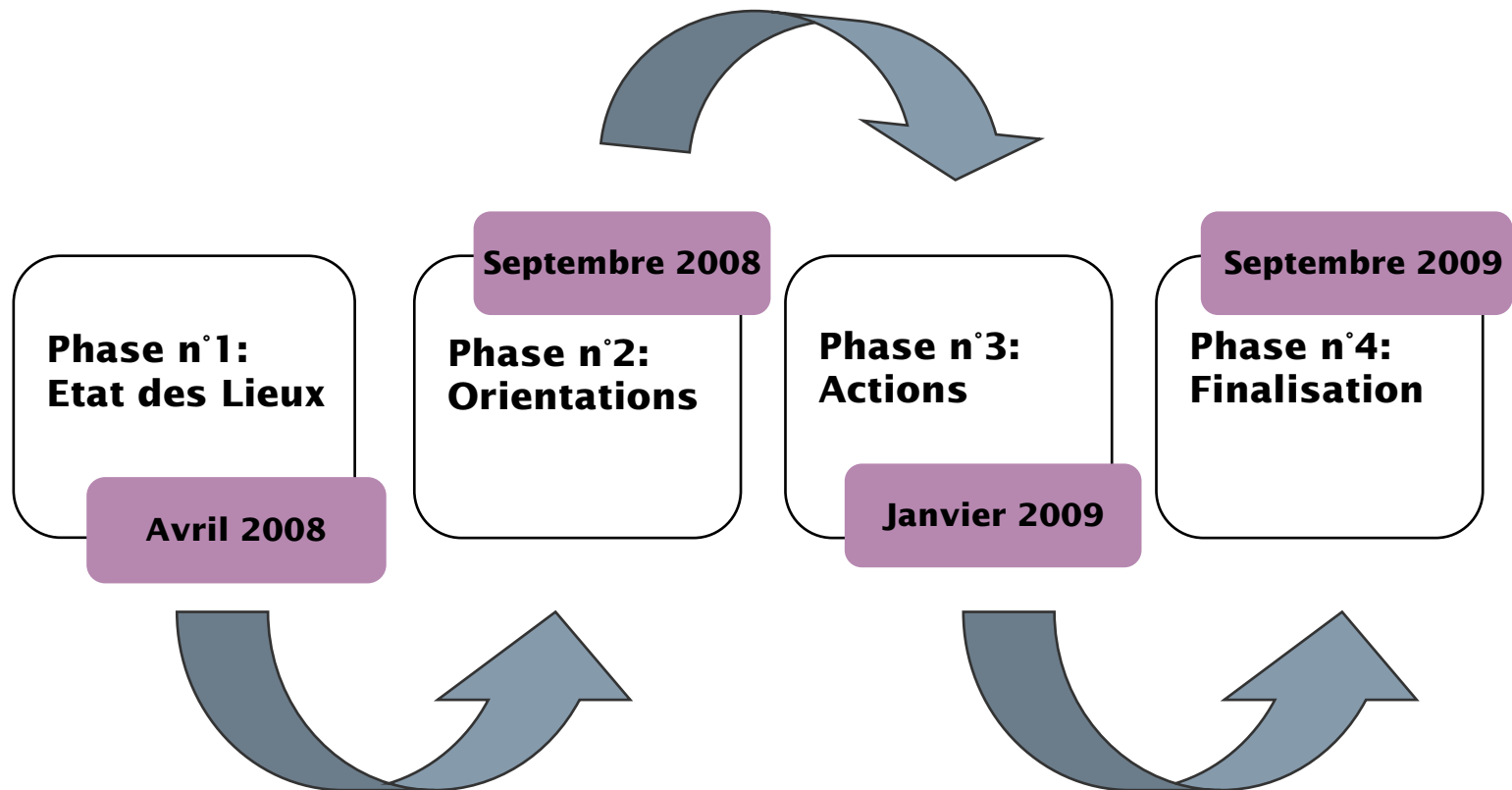
Adopter une
méthodologie

Recenser les
conditions de
réussite

5

La méthodologie

Les étapes



Sommaire

Construire
Le schéma

Dresser le
contexte

Identifier les
principes

Définir un champ
d'action

Adopter une
méthodologie

Recenser les
conditions de
réussite

5

La méthodologie

Les instances d'élaboration du schéma

Comité des Partenaires

Rôle :

- Participation
- Communication
- Information
- Orientation

Composition :

- Etat
- Département
- Organismes
- Institutions
- Associations

Comité de Pilotage

Rôle :

- Orientation
- Validation
- Décision

Composition :

- Etat
- Département
- Organismes
- CDCPH
- CDA

Comité Technique

Rôle :

- Organisation
- Méthodologie
- Cadrage
- Rédaction

Composition :

- Etat
- Département
- animateurs
- Experts



Recenser les conditions de réussite

Les conditions de réussite

- Privilégier une approche interprofessionnelle.
- Mobiliser les participants aux groupes de travail sur des durées efficaces (3 ou 4 réunions par groupe de travail au maximum).
- Garantir une continuité dans les réflexions conduites en s'engageant individuellement à assister à toutes les réunions du groupe.
- S'inscrire dans une démarche participative et respectueuse des documents de cadrage.
- Prévoir des modalités d'actualisation et d'évaluation sur toute la durée du schéma.

18 février 2008

Schéma départemental des personnes handicapées

1^{er} Comité des Partenaires

